

L'ATB 79 écrit une belle conclusion à sa saison



En guise de remerciement, les Argentonnaises de Thouars ont offert une dernière victoire à leurs supporters qui les ont soutenues toute la saison.

(Photos cor. NR, R.G.)

Les Argentonnaises de Thouars ont achevé sur une note positive leur saison en remportant, non sans difficultés, leur dernier match hier après-midi devant un nombreux public. Place à la N2.

**ATB 79 : 73
Cholet Basket : 57**

Bienvenue en Nationale 2 ! Les Argentonnaises de Thouars ont fait hier leurs adieux à la Nationale 3 en même

temps qu'elles ont célébré leur montée à l'échelon supérieur avec leur « chaud » public venu massivement leur rendre hommage. Une accession fêtée comme il se doit par un nouveau succès, le dix-septième de la saison, aux dépens de Choletaises qui à l'inverse descendent d'un cran et joueront la saison prochaine au niveau régional. Contraste saisissant d'un match où l'équipe du Maine-et-Loire a pourtant prouvé qu'elle méritait sa place en N3.

Obligées, pour se sauver, de s'imposer et d'espérer en même temps une défaite de la Brède (vainqueur du Poiré) et d'Angers (vainqueur du leader bordelais), les filles des Mauges prennent d'ailleurs la rencontre à bras-le-

corps. Sous l'impulsion de Baranger et David, les Ligériennes tiennent d'entrée la dragée haute aux joueuses locales visiblement déjà la tête à la fête et particulièrement maladroites au cours de ce premier quart temps. Dix minutes initiales à l'issue desquelles les Choletaises, grâce notamment à deux tirs extérieurs réussis coup sur coup par Bancheureau et Sanson, comptent cinq points d'avance (14-19).

Le festival Cornuault

Au début du deuxième quart-temps, les Argentonnaises de Thouars parviennent à recoller (21-21 puis 25-25), repassent même devant (27-25) mais laissent de nouveau s'échapper leurs adversaires (27-32), mises une



Pour son dernier match avec l'ATB 79, Hélène Rambaud a assuré sa sortie en inscrivant 17 points.

nouvelle fois sur orbite par Baranger et David. Commence alors le festival Cornuault, la meilleure marqueuse hier. Déchaînée, l'aïlère Argento-thouarsaise inscrit neuf points d'affilée - dont 4 dans les 7 dernières secondes avant la mi-temps - et relance l'ATB (36-32). Scotché, Cholet Basket, incapable de marquer le moindre point pendant cinq minutes, refait surface grâce à sa capitaine Manoa (38-38). Pour son dernier match avec les Argentonnaises de Thouars, Hélène Rambaud imprime sa marque : elle permet aux siennes de virer en tête avant le dernier quart-temps puis de prendre le large pour la première fois dans la partie (56-46). Deux paniers primés de Hay, un autre de Rossard, enfoncent définitive-

ment le clou. Emilie Guiet, peu utilisée cette saison, inscrit ses deux premiers points du match et ponctue la marque (73-57). La fête peut alors commencer.

La fiche technique

Mi-temps : 31-32. Arbitres, MM. Mouaze et Renie.

Evolution du score : 14-19, 31-32, 46-42 et 73-57.

ATB 79 : C. Julien (8), F. Proutière (4), E. Mary, C. Hay (16), E. Guiet (2), A. Rossard (7), H. Rambaud (17), C. Cornuault (19). 13 fautes d'équipe. Cholet Basket : J. Baranger (12), Demory (2), Bouchereau (4), Sanson (6), David (16), Manoa (14), Kro, Guibert, Ravaud, Bigard. 18 fautes d'équipe. Sortie pour 5 fautes : David.

Cor. NR R.G.

/ EXCELLENCE RÉGION MASCULINE ET FÉMININE

Victoire capitale pour les Chauraisiens

**ERF
BC Aiffres : 58
Saint-Xandre : 47**

Evolution du score : 14-20, 18-30, 36-39, 58-47.

Arbitre : M. Raposo.

La marque pour le BC Aiffres : Moreau (15), Calame (9), Ferro (8), Lamotte (7), Gauthier (6), Bonnin (5), Mauchamp (4), Travers (4).

**AS Niort : 50
Port d'Envaux : 58**

Arbitres : MM. Perré et Augustin.

Nettement mieux en cette fin de saison, les Niortaises se sont inclinées de peu face à des Maritimes qui ont paru un peu en dedans. Les joueuses de l'AS Niort confirment ainsi leur très respectable fin de saison et termineront à Saint-Xandre avant de re-

joindre la Promotion d'Excellence.

**ERM
AS Niort : 69
AS Parthenay : 82**

Evolution du score : 20-18, 28-47, 47-60, 69-82.

Arbitres : MM. Augustin et Perré.

La marque pour l'AS Niort : Akoa (26), Haein (16), Guénette (14), Semur (4), Guyot (4), Petit (2), Souchet (2), Clément (1).

Pour l'AS Parthenay : Magnabal (27), Marsault (11), Guesdon (10), Braconnier (10), Germain (9), Keita (8), Berger (5), Marie-Luce (2).

Malgré un bon match, les Niortais n'ont pas réussi à remporter leur première victoire de la saison. Une fois encore, ils se sont écroulés pendant un quart-temps, ce qui a suffi aux Parthe-

naisiens pour s'imposer. Avec Magnabal à la baguette, l'ASP a réussi à prendre un avantage décisif en début de deuxième quart-temps, infligeant pas moins de 15 points en contre-attaque à des Niortais dans le gouffre. Malgré un bon retour des vestiaires, l'ASN ne pouvait faire mieux que grignoter une partie de son retard face à des Acépiques maîtres de leur sujet.

**Grand-Angoulême : 63
BC Chauray : 74**

Arbitres : MM. Le Roux et Durvaux.

Victoire capitale pour les Chauraisiens qui assurent pratiquement leur maintien. Il faudrait maintenant un malheureux concours de circonstance pour voir les joueurs d'Hervé Koffi descendre en promotion. Lors de

cette rencontre, les Chauraisiens ont eu du mal à se lancer, certainement crispés par l'enjeu, mais à la faveur d'une très sérieuse fin de match, ils sont parvenus à s'imposer, ce qui était finalement le seul et unique objectif de la soirée.

**Bressuire : 88
Rupella La Rochelle : 74**

Evolution du score : 24-21, 15-13, 26-18, 23-22.

Arbitres : Mlle Mary et M. Coles

La marque pour Bressuire : Mackow (8), Janneteau A (6), Cassin (7), Baudry (3), Billaud (10), Bowe (7), Morin (12), Janneteau F (7), Gobé (22), Lory (6) pour 22 fautes, la sortie de Cassin et la disqualification de Mackow.

pour Rupella La Rochelle : Fouin (9), Salbreux (5), Khouri (2), Gautreau (15), Gautier (21), Edom (6), Biton (4),

Richard (10), Pouchelle (3) pour 26 fautes, la sortie de Fouin et la disqualification d'Edom.

**Cognac : 83
CSJ Parthenay : 65**

Evolution du score : 26-13, 53-24, 67-47.

Arbitres : MM. Guitard et Richeboeuf.

La marque pour Cognac : Milcendeau (12), Lardillon (8), Pastor (8), L. Brisson (2), Géron (20), Florac (6), Maquet (5), Desmonts (6), Dinga (14), Charron (2). 16 fautes personnelles.

La marque pour le CSJP : Moulin (12), Lopez (3), Marsault (2), Labbaye (9), Aboubakar (8), Todjeaffo (13), Lorgeau (12), Dioum (6). 18 fautes personnelles.

**Pays Méluzin : 84
Saint-Varent : 69**

Arbitres, MM. Hamdi et Larges.